

Service en ligne de réquisition d'inscription

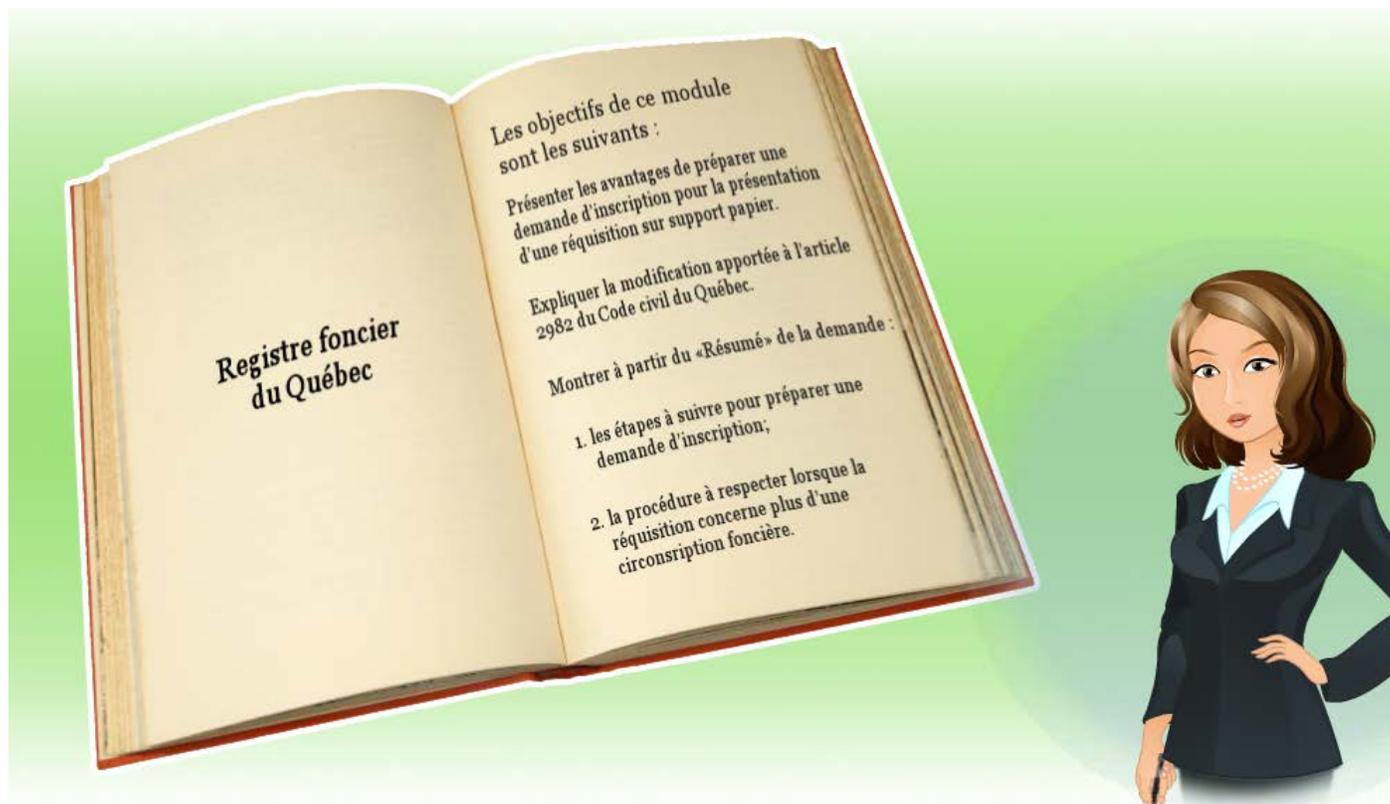
Réquisition sur support papier

Processus de présentation d'une réquisition sur support papier.

Contenu de la formation

Mise en situation	4
Survol de la Loi modifiant le Code civil en matière d'état civil, de successions et de publicité des droits (modification à l'article 2982 C.c.Q.)	6
Début du processus en partant du Résumé	7
Choix du support papier	8
Compléter l'inscription	9
Imprimer et sauvegarder le bordereau d'inscription	10
Ouverture du fichier PDF	11
Impression du bordereau d'inscription	12
Réquisition sur support papier concernant plus d'une circonscription foncière	13
Date limite de présentation de la réquisition.....	14
Conclusion	15

Accueil



Bienvenue dans ce module de formation où, dans un premier temps, nous vous donnerons un aperçu des avantages de préparer une demande d'inscription avant de présenter une réquisition sur support papier au Registre foncier.

Nous effectuerons ensuite un survol de l'article 29 de la Loi modifiant le Code civil en matière d'état civil, de successions et de publicité des droits qui modifie l'article 2982 du Code civil du Québec.

Par la suite, à partir de la section « Résumé » de la demande, nous verrons qu'elles sont les étapes à suivre pour préparer une demande d'inscription.

Finalement, nous expliquerons la procédure à suivre lorsqu'une réquisition concerne plus d'une circonscription foncière.

Mise en situation

Avant de commencer, nous vous présentons Jean Regis qui s'apprête à présenter une réquisition sur support papier.



Voyons quels sont les avantages dont il pourra bénéficier.

Pendant qu'il saisit les informations nécessaires à l'obtention du bordereau, il pourra savoir si le lot concerné dans la demande est toujours actif dans la circonscription foncière concernée.

Par conséquent, cela lui permettra d'éviter un motif de refus pour un lot inactif ou inexistant (A) dans la circonscription foncière visée.

De plus, le tableau de bord du Service en ligne de réquisition d'inscription, qui contient toutes les réquisitions transmises au Registre foncier, lui permettra d'effectuer un suivi rapide des réquisitions (B).

Type	CF	DHM	No Inscription	Résumé dossier	Statut
Droits	Montmorency	2014-08-25 09:45	14 999 890	Hyp. D.Côté Min #1228	Accepté
Droits	Bellechasse	2014-08-25 09:44	14 999 860	Non complétée	Refusé
Droits	Québec	2014-08-25 10:02	15 000 001	Guy Demers minute #1233	En Traitement

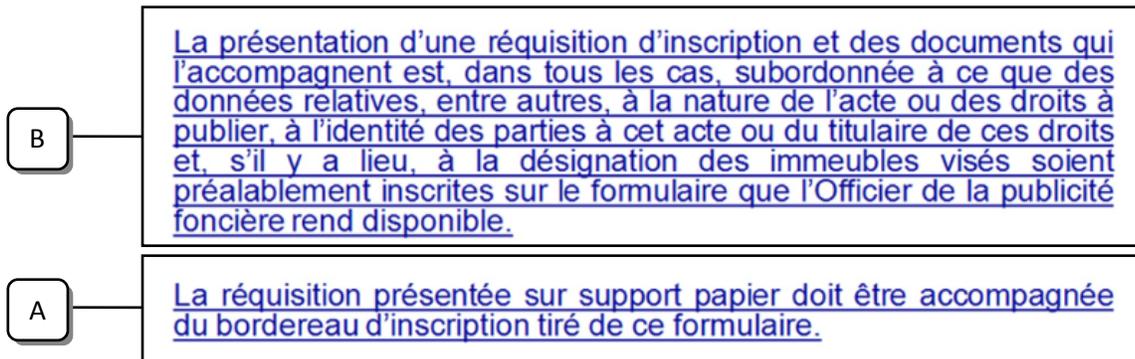
Finalement, ce service en ligne lui permettra d'obtenir le bordereau d'inscription tel que le stipule l'article 29 de la loi.

Survol de la Loi modifiant le Code civil en matière d'état civil, de successions et de publicité des droits (modification à l'article 2982 C.c.Q.)

■ Modification à l'article 2982 C.c.Q.

2982. La réquisition d'inscription sur le registre foncier est présentée au Bureau de la publicité foncière ou, si la réquisition est présentée sur support papier, au bureau de la publicité des droits établi pour la circonscription foncière dans laquelle est situé l'immeuble.

La réquisition se fait par la présentation de l'acte lui-même ou d'un extrait authentique de celui-ci, par le moyen d'un sommaire qui résume le document ou encore, lorsque la loi le prévoit, au moyen d'un avis.



L'entrée en vigueur de la Loi modifiant le Code civil en matière d'état civil, de successions et de publicité des droits apporte notamment une modification à l'article 2982 du Code civil du Québec:

(A) « toute réquisition présentée sur support papier doit être accompagnée du bordereau d'inscription tiré de ce formulaire ».

Par conséquent, cela implique qu'il faut (B) préparer une demande d'inscription avec le Service en ligne de réquisition d'inscription pour générer, puis imprimer le bordereau d'inscription qui y est associée.

Sachant cela, Jean Regis peut maintenant commencer à saisir les informations nécessaires avant de pouvoir obtenir son bordereau d'inscription.

Début du processus en partant du Résumé

Inscrire « Luc Tremblay minute #1333 »

Résumé

Information générale [Modifier](#)

Référence dossier : Luc Tremblay minute #1333
Circonscription foncière : Saint-Hyacinthe
Date du document : 2014-08-26
Forme légale : Notariée en minute
Numéro de minute : 1333
Notaire instrumentant : Jean Regis

[+](#) Ajouter une nature

Hypothèque [Supprimer la nature](#)

Partie [Modifier](#)

CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE SAINT-HYACINTHE (Créancier)
Avis d'adresse référé : 6 000 101

Luc TREMBLAY (Débiteur)

Immeuble [Modifier](#)

1 295 532 Cadastre du Québec (Saint-Hyacinthe)
Municipalité : Saint-Hyacinthe

Information complémentaire [Modifier](#)

Montant :
Montant : 200 000,00 \$

Jean a terminé de saisir les informations et est arrivé à la section « Résumé » qui lui permettra de vérifier, sur une seule page, l'exactitude des informations saisies.

S'il constate une erreur, il peut la corriger en cliquant sur le bouton « Modifier » (A) qui l'amène directement à la section concernée.

De là, il peut effectuer la correction, puis revenir à son Résumé.

Choix du support papier

Une fois que la vérification des informations contenues dans son « Résumé » est terminée, Jean doit sélectionner le support en dirigeant son curseur vers l'encadré « Sélectionner le support de présentation » et choisir l'option « Support papier ».

Partie

CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE SAINT-HYACINTHE (Créancier)
Avis d'adresse référé : 6 000 101

Luc TREMBLAY (Débiteur)

Immeuble

1 295 532 Cadastre du Québec (Saint-Hyacinthe)
Municipalité : Saint-Hyacinthe

Information complémentaire

Montant :
Montant : 200 000,00 \$

Sélectionner le support de présentation

Support électronique
 Support papier

A

En cours de route, s'il décidait de passer du support papier au support électronique, il pourrait toujours le faire.

Nous verrons plus tard comment procéder.

Après avoir choisi le mode de présentation de la réquisition « support papier », il doit cliquer sur le bouton « Compléter l'inscription » (A).

Compléter l'inscription

Notaire instrumentant : Jean Regis

+ Ajouter une nature

Hypothèque Supprimer la nature

Partie Modifier

CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE SAINT-HYACINTHE (Créancier)
Avis d'adresse référé : 6 000 101

Luc TREMBLAY (Débitant)

Immeuble
1 295 532 Cadast
Municipalité : Sa

Information C

Montant :
Montant : 200 00

⚠ Veuillez confirmer l'exactitude de l'information indiquée dans la demande. Cette information doit être conforme à celle contenue dans la réquisition.

Confirmer Ne pas confirmer

Sélectionner le support de présentation

Support électronique
 Support papier

Retour au tableau de bord Supprimer la demande Imprimer - Sauvegarder Compléter l'inscription

À ce moment, afin de s'assurer que l'information saisie dans le Résumé est conforme à celle contenue dans la réquisition, un message apparaît pour lui demander de confirmer l'exactitude de l'information.

Étant donné que Jean a déjà vérifié l'information à partir de la section « Résumé », il peut cliquer sur le bouton « Confirmer ».

Toutefois, s'il constate une erreur, il peut toujours retourner dans la fenêtre du Résumé en sélectionnant l'option « Ne pas confirmer ». Cela lui permettra de modifier l'information.

Il est important de souligner que, suite à ses modifications, il devra cliquer à nouveau sur le bouton « Compléter l'inscription » pour continuer le processus adéquatement.

Imprimer et sauvegarder le bordereau d'inscription

Après avoir confirmé l'exactitude des informations, Jean est dirigé sur la page du « Bordereau d'inscription ».

Inscription

Imprimer

Aperçu avant impression

Réquisition « Luc Tremblay minute #1333 »

Jean Regis, Notaire
850 rue Sherbrooke
Montréal (Québec) H1G 6C6

Information sur le document

Circonscription foncière :	Saint-Hyacinthe
Date du document :	2014-08-26
Notaire instrumentant :	Jean Regis
Réquisition :	Droits (Acte au long)
Forme légale :	Notariée en minute
Numéro de minute :	1333
Date d'impression :	2014-08-26
Date limite de présentation :	2015-02-21

Retour au tableau de bord

Corriger

Imprimer - Sauvegarder bordereau

A

B

C

C'est ici qu'il pourra choisir d'imprimer et de sauvegarder son bordereau en cliquant sur le bouton du même nom (A).

Remarquez qu'à cette étape, deux autres options lui sont offertes.

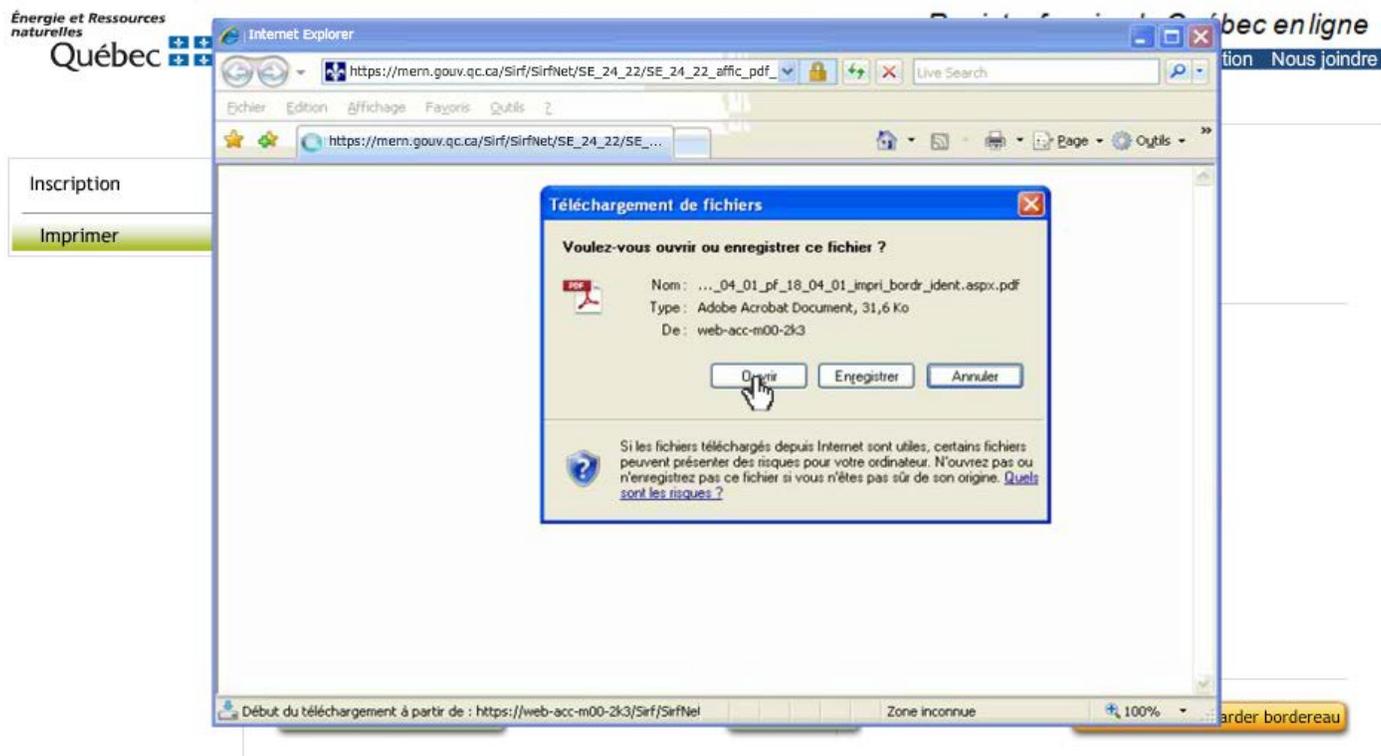
Il peut soit (B) se rendre directement au Tableau de bord des réquisitions en cours ou (C) revenir en arrière pour corriger certaines informations incluant la possibilité de changer le choix du support de présentation pour passer du support papier au support électronique.

Ouverture du fichier PDF

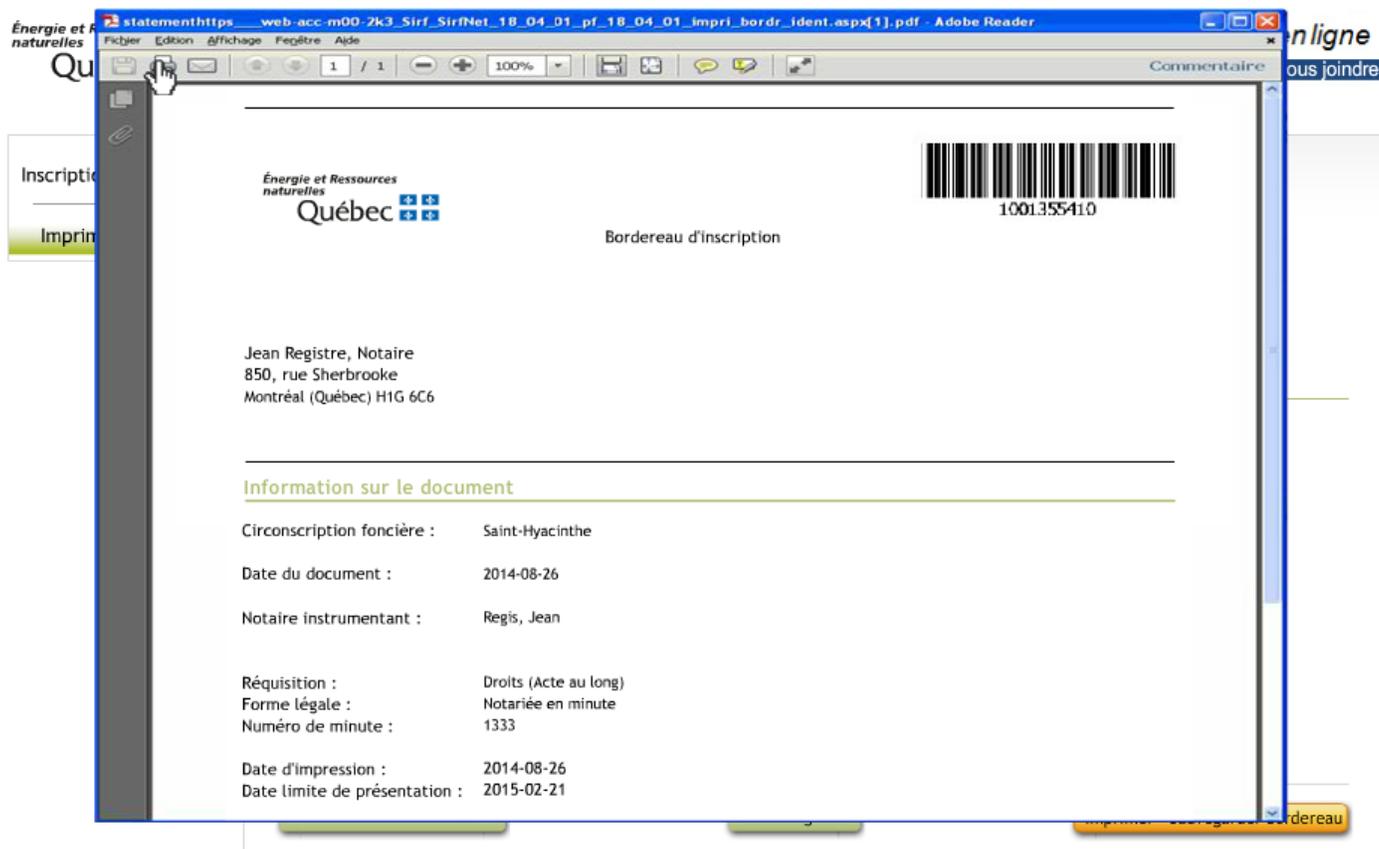
Après avoir sélectionné l'option « Imprimer – Sauvegarder bordereau », un message lui apparaît pour lui demander de confirmer l'impression du bordereau d'inscription.



À ce moment, une fenêtre de téléchargement de fichiers apparaît. Pour visualiser et obtenir son bordereau, Jean appuie sur le bouton « Ouvrir ».



Impression du bordereau d'inscription



Jean peut maintenant imprimer son bordereau sur lequel figure un code à barres en cliquant sur l'icône de l'imprimante.



Il est important de souligner que, suite à cette action, Jean ne pourra plus apporter de modifications à sa demande d'inscription.

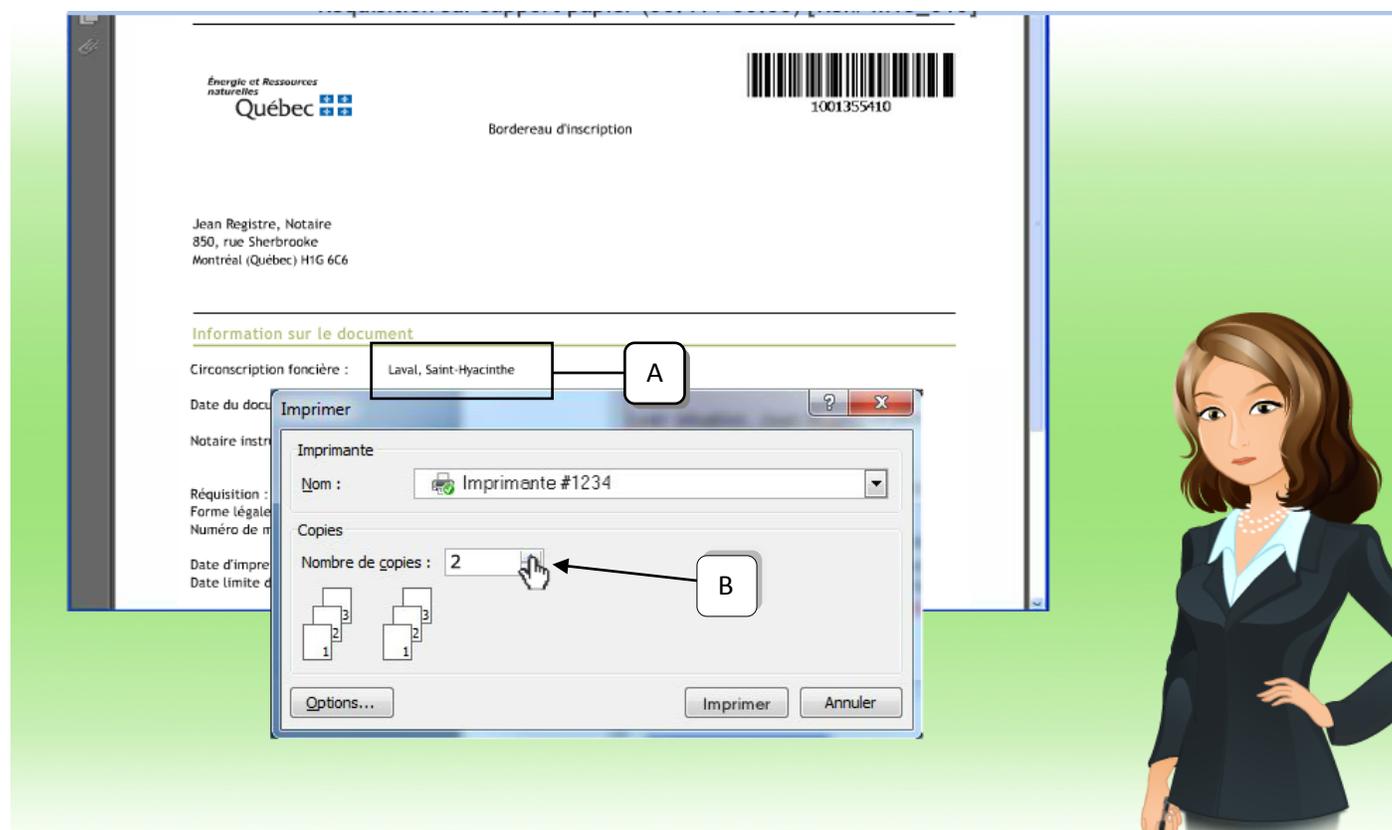
Réquisition sur support papier concernant plus d'une circonscription foncière

Lors de la précédente mise en situation, Jean Regis devait préparer une demande d'inscription pour présenter une réquisition sur support papier visant une seule circonscription foncière.

Mais qu'en est-il lorsqu'une réquisition concerne plus d'une circonscription foncière?

C'est tout simple.

Une fois parvenue à l'étape d'impression, il suffit de préciser le nombre de copies correspondant au nombre de circonscriptions foncières concernées avant de cliquer sur le bouton imprimer.



Par exemple, si la réquisition concerne des immeubles situés dans 2 circonscriptions foncières différentes (A - Laval et Saint-Hyacinthe), il faut imprimer 2 fois le même bordereau d'inscription (B).

Il faut en effet savoir que chaque réquisition sur support papier doit être accompagnée d'une copie du bordereau d'inscription pour leur présentation respective dans les bureaux de la publicité des droits des circonscriptions foncières visées.

Date limite de présentation de la réquisition

Il est ici très important de souligner que vous avez un délai (180 jours) après l'impression du bordereau d'inscription pour le présenter au Registre foncier.

La date limite de présentation est d'ailleurs indiquée dans le bas du bordereau (A).

Énergie et Ressources
naturelles
Québec

Bordereau d'inscription

Jean Registre, Notaire
850, rue Sherbrooke
Montréal (Québec) H1G 6C6

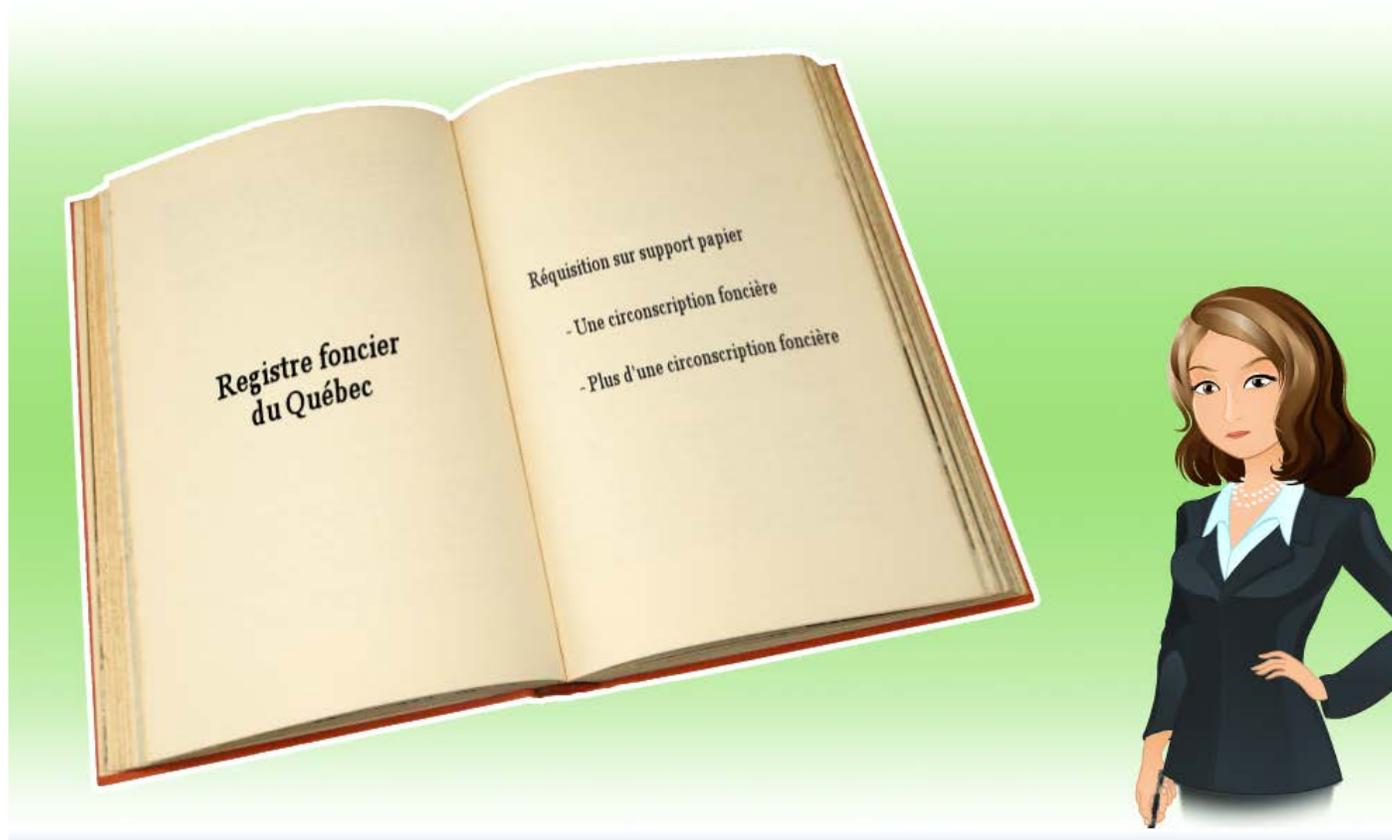
Information sur le document

Circonscription foncière :	Laval, Saint-Hyacinthe
Date du document :	2014-08-26
Notaire instrumentant :	Regis, Jean
Réquisition :	Droits (Acte au long)
Forme légale :	Notariée en minute
Numéro de minute :	1333
Date d'impression :	2014-08-26
Date limite de présentation :	2015-02-21

A - (délais de 180 jours)

À l'expiration de ce délai, vous devrez recommencer le processus.

Conclusion



Dans ce module, nous nous sommes intéressés aux étapes menant à l'impression du bordereau d'inscription lors de la présentation d'une réquisition sur support papier pour une ou pour plusieurs circonscriptions foncières.